



Problématiques des débats

Quelles pédagogies pour quelle éducation ? *Sur les différentes pratiques pédagogiques, les valeurs qu'elles véhiculent et l'éducation qu'elles permettent de construire.*
Avec Sylvain Connac, Frédérique Landoeuer, Salim Mokaddem et un représentant du Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) du Languedoc-Roussillon ; animé par Sébastien Rome.

Qu'il y pense ou non, un enseignant met toujours en œuvre une pédagogie pour favoriser les apprentissages de ses élèves. Leur influence sur les apprentissages et l'éducation n'étant plus à démontrer, ces pratiques pédagogiques sont, depuis de nombreuses années, modélisées par les sciences de l'éducation.

Concrètement, qu'est-ce qui distingue les différentes pédagogies ? Le choix de la pédagogie relève-t-il de l'excellence professionnelle qui définirait une bonne pratique par laquelle les contenus passeraient mieux ? Est-il l'expression de valeurs qui donneraient du sens à ces contenus ?

En ce début de 21ème siècle, notre société est construite sur l'individualisme, la consommation et la compétition, moteurs importants du développement économique mondialisé. Pourtant, certains enseignants mettent en place des pratiques dites coopératives dans leur classe et parfois même, ce sont des écoles entières qui fonctionnent ainsi.

Comment les pratiques pédagogiques peuvent-elles faire émerger d'autres valeurs, liées à la solidarité et à la coopération ? L'élève d'une classe coopérative apprend-il la même chose que les autres ? L'enfant vit-il autrement sa scolarité dans une école coopérative ?

Pour lutter contre l'échec scolaire, le ministère de l'Education Nationale a instauré 2 heures hebdomadaires d'aide personnalisée tout en réduisant drastiquement la prise en charge par le Réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (RASED). Des stages de remise à niveau sont également proposés aux élèves de CM, pendant les vacances scolaires.

De quels outils dispose l'école pour lutter contre les difficultés d'apprentissage ? Comment sont-ils utilisés, sur et hors temps scolaire ? Pour quelle efficacité ?

Attachés à l'école publique et laïque, divers mouvements d'éducation populaire prennent en charge les enfants hors temps scolaire, avec des projets éducatifs liés au développement de la personnalité, du jugement, de la prise de responsabilité, de la citoyenneté.

Quelles fonctions l'éducation populaire a-t-elle assurées ? Quelle place lui est aujourd'hui réservée ?

* * *

L'école est-elle un marché ? *Sur les enjeux économiques et idéologiques, les pressions nationales et internationales qui influencent l'évolution du système éducatif français.*

Avec Sylvain Grandserre, Nico Hirtt, Eddy Khaldi et Rajaa Stitou ; animé par Louise Fessard.

L'école, cette vieille institution engourdie par le poids d'un siècle de monopole des corps enseignants, syndicaux et administratifs, serait en panne et les « anciennes » solutions auraient trouvé leurs limites. Pour preuve de la crise du modèle français, le niveau scolaire n'aurait de cesse de baisser, comme semblent en témoigner les résultats aux enquêtes internationales.

Comment évaluer, qualitativement et quantitativement, l'évolution du niveau scolaire ?

La mise en concurrence des écoles est-elle une solution pour dynamiser l'éducation nationale ?

Quels liens peut-on établir entre échec scolaire et marché de l'éducation ?

La pression des crises internationales, entraînant une augmentation du chômage et de la crainte de se voir déclasser, conduit les parents à avoir une logique d'acteur économique. Ainsi la recherche de la meilleure école pour les enfants devient un placement qui doit rapporter le meilleur avenir professionnel possible.

Quels sont les effets de cet investissement scolaire des parents ? Faut-il supprimer la carte scolaire pour améliorer l'égalité des chances ? La logique de marché est-elle l'avenir de l'école en France ou est-elle déjà une réalité ?

De plus, les enjeux économiques entraînent une adaptation de l'école aux besoins du marché du travail ; l'introduction de la notion de compétences des élèves en est une parfaite illustration. En parallèle, toutes les activités humaines semblent, à présent, devoir être soumises au crible de la norme et de l'évaluation.

Comment l'école peut-elle préparer à l'entrée dans la vie active ? Quelle est l'influence de l'approche par compétences ? L'éducation peut-elle être soumise à la norme et à l'évaluation ?

L'éducation est évaluée, au niveau mondial, à 2000 milliards de dollars. Elle attise des convoitises qui ne sont plus guère cachées mais au contraire, réfléchies et organisées à l'échelle européenne. Et en France, l'enseignement privé comme les officines privées d'enseignement prennent une part croissante dans l'éducation.

Comment le marché peut-il s'emparer du secteur de l'éducation ? Y a-t-il des freins à cette évolution ? Quelle place est attribuée au privé dans notre système éducatif ?

* * *

Quelle place pour l'enfant à l'école ? *Sur la prise en compte de la petite enfance, l'organisation du rythme et des apprentissages scolaires et leurs effets sur la vie d'écolier.*

Avec Catherine Belhomme, Etienne Butzbach, Claude Lelièvre et Hubert Montagner ; animé par Sébastien Rome.

L'histoire de notre système éducatif s'est construite autour de compromis entre exigences sociales des familles et de la sphère économique, prise en compte de la santé de l'enfant, objectifs politiques et temps de travail des enseignants. Ces compromis définissent les limites et l'organisation du temps qu'un élève doit passer à l'école.

Quand doit commencer et se terminer la scolarisation des élèves ?

Combien d'heures d'enseignement, et quels enseignements, un élève doit-il suivre selon son âge ?

Comment s'articule ce temps scolaire avec le « hors temps scolaire » de l'enfant ?

L'année scolaire dernière, de nombreuses réformes ont chamboulé l'école primaire : réduction des heures de classes, développement de dispositifs hors classe tel que l'aide personnalisée, les stages de remise à niveau et l'accompagnement éducatif.

Quels sont les effets de ces réformes sur la scolarité des enfants ? Que signifie aller à l'école

quatre jours par semaine pour y recevoir vingt-quatre heures d'enseignement ?

Comment penser et mettre en œuvre un rythme et des apprentissages scolaires véritablement au service des enfants ?

En parallèle, depuis plusieurs années mais plus encore avec l'apparition des jardins d'éveil, le débat sur la scolarisation de la petite enfance (moins de 5 ans) bat son plein.

Quels sont les enjeux de la pré-scolarisation ? Quelles sont ses difficultés et ses limites ?

Faut-il avancer l'âge de la scolarité obligatoire ?

Par ailleurs, tous les pays n'organisent pas leur système éducatif de la même manière. On peut noter par exemple que peu de pays dans le monde ont aussi peu de journées de classe dans l'année et des journées d'enseignement aussi longues.

Quels sont les autres types d'organisation de l'année scolaire ? Comment les autres pays prennent-ils en charge la petite enfance ?

* * *

Comment l'institution respecte-t-elle les droits de l'enfant ? *Sur la manière dont l'institution scolaire garantit les droits de l'enfant, au travers du respect de sa vie privée et de son parcours scolaire.*

Avec Robert Brès, Bernard Defrance, Jean-Jacques Gandini et Gilles Sainati ; animé par Louise Fessard.

Avec l'entrée dans le 21^{ème} siècle, l'école s'est mise à l'heure du numérique. Outre ceux à usage pédagogique ou éducatif, de nombreux outils informatiques apparaissent dans la gestion même des élèves et des écoles : le fichier Base élèves, la Base nationale identifiant élèves, l'Environnement numérique de travail, le Livret électronique des compétences, le portail biométrique...

Que penser de cette évolution ? Est-elle utile ou inéluctable ?

Depuis un an, près de 2000 parents d'élèves ont déposé plainte contre X, auprès des Tribunaux de grande instance, pour que la justice se penche sur l'encadrement du fichier Base élèves qui enregistre leurs enfants dès 3 ans. En effet, de nombreux parents, comme des enseignants, des associations de défense des droits de l'homme et de l'enfant, craignent une restriction des libertés publiques.

Cette crainte est-elle excessive ? Faut-il vraiment redouter un fichage généralisé qui commencerait dès la petite enfance ?

Dans un rapport daté du 12 juin 2009, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU pointe de nombreux problèmes liés à l'utilisation des fichiers de l'enfance, tels le fichier Base élèves ou celui de l'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED). En conséquence, la France est censée se conformer à un certain nombre de recommandations.

De tels fichiers informatiques peuvent-ils être utilisés à d'autres fins qu'au suivi et à l'organisation de la scolarité des enfants ? Y a-t-il des interconnexions possibles entre tous les fichiers liés à l'enfance ?

En 2005, les rapports Bénisti et Inserm préconisaient le dépistage précoce, dès ou même avant 3 ans, des troubles du comportement ou des comportements déviants. Suite au mouvement de protestation représenté par le collectif « Pas de zéro de conduite en maternelle », ces projets ont été abandonnés.

Faut-il y voir un lien avec la politique de la prévention de la délinquance, instituée en 2007 ?

Peut-on détecter les futurs délinquants dès la petite enfance ?

* * *

Quelles formes de résistances collectives ? *Sur la diversité et la complémentarité des modes de contestation sociale, la légitimité et l'efficacité de la désobéissance civile comme moyen de lutte collective.*

Avec Sophie Bérourd, Nicolas Gallon, Jean-Baptiste Libouban, Dominique Liot et Alain Refalo ; animé par Sébastien Rome.

Au cours de l'été 2008, Nicolas Sarkozy raillait les mouvements sociaux : « Désormais, quand il y a une grève en France personne ne s'en aperçoit ». Depuis, nous avons assisté à une multiplication des conflits sociaux, à des journées de grève réunissant quelques millions de personnes, à des séquestrations de patrons, à la désobéissance de fonctionnaires, à la radicalisation de certaines actions, à la multiplication des initiatives citoyennes...

Quelle place peut tenir la désobéissance, à côté des actions syndicales traditionnelles, dans les conflits sociaux ?

Est-elle un prolongement de l'engagement syndical ou une nouvelle manière de protester, tout en contestant les méthodes habituelles des syndicats ?

Y a-t-il une montée en puissance de ce type d'action ?

La désobéissance, dans les conceptions philosophiques qui la fonde, est l'acte d'un individu affirmant sa libre conscience et son sens de la Justice. Elle pose la question de la distinction entre la légalité et la légitimité, entre le droit et la loi.

De quel droit peut-on indiquer, seul, ce qui est juste ?

Y a-t-il un droit à désobéir pour le citoyen et quelles sont ses limites ?

Lorsqu'il s'agit d'un fonctionnaire, n'a-t-il pas, plus qu'aucun autre, le devoir d'obéir ?

Au final, est-ce si nouveau de désobéir aux ordres de son supérieur ?

* * *

Pour en savoir plus : www.resistancepedagogique.org